

La lutte antigrippale en Irlande

Conor Maguire, *médecin généraliste, Glencairn Medical Centre, Dublin*

L'Irlande est un pays de quatre millions d'habitants, où existe un double système de soins communautaires, publique et privé. La lutte antigrippale est confiée aux médecins généralistes (MG) avec le soutien de plusieurs agences d'état.

Pour une grande partie de la population, l'accès au MG n'est pas difficile. Le système public donne libre accès aux services de médecins, dentistes et spécialistes, comme aux vaccins et aux médicaments.

En 2004, le nombre de personnes couvertes par ce régime était de 1.158.143, soit 28,4% de la population. Bénéficient de cette prise en charge toutes les personnes âgées de 70 ans et plus ainsi que les personnes ou les familles ayant de faibles moyens. Le succès économique récent du pays a fait baisser le pourcentage de ceux qui bénéficient de ces services de 40% entre 1990 et aujourd'hui. Parmi ces ayants droit, 96% utilisent ce service chaque année. Ils ont droit au MG de leur choix.

Aujourd'hui, 1.984 MG ont accepté ce contrat public. Il existe aussi un contrat d'état pour la vaccination et 226 MG ont accepté de traiter les patients publics, uniquement pour la vaccination. On estime à 2.800 le nombre total des médecins de famille en Irlande. Leur nombre précis est inconnu, le secteur privé étant, pour la plupart, sans règles gouvernementales. Il existe un déficit national de MG et la formation de seulement 82 MG est actuellement possible. L'Irish College of General Practitioners souhaiterait porter ce nombre à 150 au minimum.

Dans ce contexte, la lutte antigrippale est moins pratiquée dans les régions économiquement désavantagées, ainsi que chez les personnes âgées ou atteintes de maladies chroniques.

Le service national de santé donne aux MG des vaccins gratuits à distribuer aux catégories suivantes de patients : personnes âgées de 65 ans et plus, personnes souffrant d'asthme, de troubles cardiaques et respiratoires, diabétiques, malades présentant un déficit immunitaire, résidents des structures d'accueil de long séjour et personnel médical. Le MG détermine si un besoin existe pour chaque cas particulier. Les vaccins sont délivrés, seulement aux 2.210 MG du service public, au cabinet sur commande.

Donner un vaccin antigrippal est considéré comme un acte complémentaire et donne droit à un supplément de €38. En 2004, 304.376 vaccins ont été distribués. Le descriptif des ayants droit à ce système n'est pas disponible, mais avec une population nationale de 316.918 personnes âgées de 70 ans et plus et en incluant les autres catégories de personnes à risque, il est évident que moins de 50% de la population concernée est couverte.

En Irlande, la saison grippale commence en Octobre et se termine en Mai, mais la majorité des cas sont observés en Janvier et Février. Les émigrés reviennent passer les vacances de Noël en famille en Irlande, avec pour bagage, le virus provenant des quatre coins du monde.

L'Irish College of General Practitioners est l'association professionnelle des MG. Le College a établi un réseau de cabinets sentinelles qui signalent les cas suspects. Un laboratoire d'analyses national donne la confirmation virologique. Un centre de surveillance national est chargé de la synthèse des résultats qui sont publiés chaque semaine.

Source : http://www.grog.org/documents/jour_2005/lutte_antigrippale_irlande_VF.pdf

Xème Journée Nationale des GROG – Paris, 17 novembre 2005

La loi oblige le médecin à informer le service de santé publique de tout cas de grippe si une pneumonie se présente. Les personnes à risque reçoivent gratuitement le vaccin. Depuis 2000, le nombre de cas confirmés est faible, ainsi que le nombre de décès.

Les antiviraux antigrippaux sont à peine utilisés en Irlande. Amantadine, rimantadine et zanamivir n'ont pas de licence. L'oseltamivir est disponible mais rarement prescrit. Les MG ont des doutes sur son efficacité, le médicament coûte cher, et ils se demandent si son prix est justifié.

Un système de surveillance antigrippal existe en Irlande. La vaccination par les MG est le fer de lance de cette lutte antigrippale. Les MG sont fortement encouragés par les bénéfices possibles. Au cours des cinq dernières années, très peu de cas de grippe ont été confirmés en Irlande ; il est possible que certains cas soient passés inaperçus. Le public accepte volontiers et peut même exiger le vaccin antigrippal.

Références :

Health Service Executive, www.doh.ie

Irish College of General Practitioners, www.icgp.ie

National Disease Surveillance Centre, www.ndsc.ie

Central Statistics Office, www.cso.ie

Source : GROG